

Lettre d'information

ucanss



LI 0590

Paris,
le lundi 19 décembre 2016

Émetteur : Eléonora Russo, Chef de projet formation - Ucanss : formation@ucanss.fr

Objet : Diplôme Universitaire CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

J'ai le plaisir de vous informer que la deuxième promotion du nouveau cursus « **DU Contentieux à la Sécurité sociale - DU CSS** » débutera le 24 avril 2017. Initialement créé en collaboration avec la branche Recouvrement, ce diplôme est dorénavant un dispositif ouvert à l'interbranche.

L'apprentissage, l'actualisation et le perfectionnement des connaissances dans le domaine du contentieux représentent un enjeu fort au sein de l'Institution, au fur et à mesure, que se développent les textes qui le régissent.

Le DU CSS de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne offre une formation synthétique et pratique dans la prévention et la conduite des litiges de la Sécurité sociale.

Il enrichit également le champ couvert, depuis 2013, par les trois modules du dispositif interbranche, intitulé « Socle commun en matière de contentieux général de la Sécurité sociale ».

Les principaux objectifs du diplôme sont, d'une part, la maîtrise d'acquis théoriques indispensables tels que les principes généraux de la protection sociale, les rappels des règles de prestation et de cotisations, les procès devant les juridictions de Sécurité sociale, et d'autre part, l'apprentissage, à partir de l'étude de cas concrets, de la construction d'un dossier pré-contentieux, de la rédaction de conclusions de première instance et de la gestion d'un dossier et d'une décision de justice

Le DU CSS a également comme ambition d'être un outil au service de la mobilité professionnelle.

I - LES PUBLICS CONCERNÉS PAR LE DU CSS

Dispositif universitaire, le DU CSS s'adresse aux personnels juristes et non juristes de l'Institution, amenés à travailler au sein de services juridiques, les audienciers mais également toute personne ayant à traiter de réponses juridiques complexes.

Le cursus de formation suivi et validé dans le cadre du DU CSS est sanctionné par l'obtention d'un diplôme universitaire Bac+3, délivré par l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

II - LES MODALITÉS D'ACCÈS

L'admission à la formation est subordonnée à l'envoi d'un dossier de candidature qui sera examiné par une commission pédagogique, composée d'universitaires et de représentants des Caisses nationales de Sécurité sociale.

Les candidats à l'inscription **doivent justifier d'un Bac+2 ou d'une expérience professionnelle confirmée dans le domaine juridique.**

Une procédure de **Validation des Acquis Professionnels (VAP)** permet également l'accès au diplôme (selon la procédure adoptée par l'université de Paris I Panthéon Sorbonne) s'ils ne possèdent pas ce niveau de formation initiale, pour obtenir une dispense.

Pour toute demande d'information, votre contact au service formation continue de l'université Paris I Panthéon Sorbonne est :

III - LES OBJECTIFS ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Les enseignements du DU CSS sont assurés par des universitaires et des professionnels reconnus comme tels dans le secteur de la protection sociale et dans celui du contentieux (avocats spécialisés, magistrats des différents tribunaux de Sécurité sociale, ...). Ils se composent des acquis théoriques indispensables et de modules d'approfondissement de la compréhension du déroulement et de la gestion du procès relatif aux questions de Sécurité sociale.

L'approche pédagogique de ce dispositif alterne :

- des enseignements universitaires dispensés par les enseignants-chercheurs de l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne,
- des apports et des approches opérationnelles, propres à l'Institution, par l'étude de cas pratiques et de mises en situation.

Le DU CSS est exclusivement mis en œuvre à Paris, pour l'ensemble du territoire national.

IV - LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET L'ORGANISATION DE LA FORMATION POUR LA PROMOTION 2017

Le lancement de la prochaine promotion de ce dispositif aura lieu le **24 avril 2017** à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne.

Vous trouverez en annexes 1 et 2 la plaquette de présentation et le dossier d'inscription à cette formation

Le DU CSS se déroule sur 5 mois, **du 24 avril 2017 au 20 octobre 2017**, à raison d'une semaine de formation par mois (hors juillet et août).

Le calendrier précis de la formation avec la répartition entre cours et alternance en organisme est le suivant :

- Semaine 1 : 24 au 28 avril
- Semaine 2 : 22 au 26 mai
- Semaine 3 : 19 au 23 juin
- Semaine 4 : 11 au 15 septembre
- Semaine 5 : 16 au 20 octobre

Les candidats à l'inscription pour la promotion 2017 doivent retourner le dossier d'inscription complété **avant le 15 février 2017** à l'attention de

V - COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation, pour l'année 2017, est de 5 000 € par stagiaire (hors frais de déplacement, de repas et d'hébergement).

Dans l'attente de son inscription au RNCP/Inventaire, ce dispositif diplômant interbranche fait partie des dispositifs pris en charge à 50% par Uniformation dans le cadre des fonds mutualisés du plan.

Pour toute demande d'information complémentaire sur le dispositif, vous pouvez contacter :

- **Eléonora Russo**, Chef de projet formation à l'Ucanss, formation@ucanss.fr
- **Irène Politis et Morane Keim-Bagot**, Responsables pédagogiques du DU CSS pour l'université Paris I Panthéon Sorbonne, irene.politis@univ-paris1.fr

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'assurance de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière

Directeur délégué

Document(s) annexe(s) :

- Plaquette de présentation du DU-CSS
- Dossier de candidature 2017